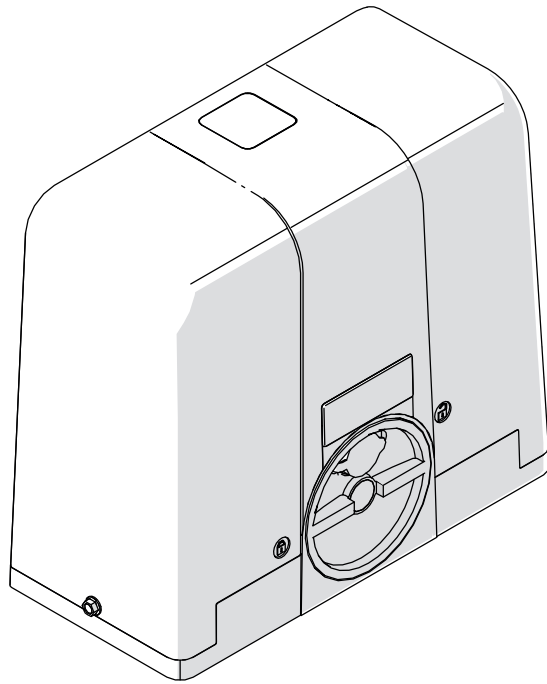


BLIZZARD 500 BLIZZARD 900



GENIUS[®]

Traduction de la notice originale

© Copyright FAAC S.p.A. dal 2018. Tutti i diritti riservati.

Nessuna parte di questo manuale può essere riprodotta, archiviata, distribuita a terzi né altrimenti copiata, in qualsiasi formato e con qualsiasi mezzo, sia esso elettronico, meccanico o tramite fotocopia, senza il preventivo consenso scritto di FAAC S.p.A.

Tutti i nomi e i marchi citati sono di proprietà dei rispettivi fabbricanti.

I clienti possono effettuare copie per esclusivo utilizzo proprio.

Questo manuale è stato pubblicato nel 2018.

© Copyright FAAC S.p.A. from 2018. All rights reserved.

No part of this manual may be reproduced, archived, distributed to third parties nor copied in any other way, in any format and with any means, be it electronic, mechanical or by photocopying, without prior written authorisation by FAAC S.p.A.

All names and trademarks mentioned are the property of their respective manufacturers.

Customers may make copies exclusively for their own use.

This manual was published in 2018.

© Copyright FAAC S.p.A. depuis 2018. Tous droits réservés.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite, archivée ou distribuée à des tiers ni copiée, sous tout format et avec tout moyen, qu'il soit électronique, mécanique ou par photocopie, sans le consentement écrit préalable de FAAC S.p.A.

Tous les noms et les marques cités sont la propriété de leurs fabricants respectifs.

Les clients peuvent faire des copies pour leur usage exclusif.

Ce manuel a été publié en 2018.

© Copyright FAAC S.p.A. del 2018. Todos los derechos están reservados.

No puede reproducirse, archivar, distribuirse a terceros ni copiarse de ningún modo, ninguna parte de este manual, con medios mecánicos o mediante fotocopia, sin el permiso previo por escrito de FAAC S.p.A.

Todos los nombres y las marcas citadas son de propiedad de los respectivos fabricantes.

Los clientes pueden realizar copias para su uso exclusivo.

Este manual se ha publicado en 2018.

© Copyright FAAC S.p.A. van 2018. Alle rechten voorbehouden.

Niets uit deze handleiding mag gereproduceerd, gearchiveerd, aan derden openbaar gemaakt of op andere wijze gekopieerd worden, in om het even welke vorm en met geen enkel middel, noch elektronisch, mechanisch of via fotokopiëren, zonder schriftelijke toestemming vooraf van FAAC S.p.A.

Alle vermelde namen en merken zijn eigendom van de respectievelijke fabrikanten.

De klanten mogen kopieën maken die enkel voor eigen gebruik bestemd zijn.

De handleiding werd in 2018 gepubliceerd.

© Copyright FAAC S.p.A. 2018. Tüm hakları saklıdır.

Bu kılavuzun hiçbir bölümü önceden FAAC S.p.A.'nın yazılı izni olmaksızın çoğaltılamaz, depolanamaz, üçüncü taraflara dağıtılamaz ve elektronik, mekanik veya fotokopi aracılığıyla herhangi bir formatta hiçbir şekilde çoğaltılamaz.

Tüm isimler ve ticari markalar söz konusu üreticinin mülkiyetindedir.

Müşteriler sadece kendi kullandıkları için kopya yoluyla çoğaltma yapabilirler.

Bu kılavuz 2018 yılında yayınlanmıştır.

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION AU MANUEL D'INSTRUCTIONS	4
1.1 Signification des symboles utilisés	4
2. RECOMMANDATIONS POUR LA SÉCURITÉ	5
2.1 Sécurité de l'installateur	5
2.2 Transport et stockage	5
2.3 Déballage et manutention	6
2.4 Élimination du produit	6
3. BLIZZARD 500-900	6
3.1 Utilisation prévue	6
3.2 Limites d'utilisation	6
3.3 Usage interdit	6
3.4 Utilisation en modalité d'urgence	7
3.5 Signalisations sur le produit	7
3.6 Identification du produit	7
3.7 Caractéristiques techniques	7
3.8 Identification des composants	8
3.9 Dimensions d'encombrement	8
4. EXIGENCES D'INSTALLATION	9
4.1 Exigences mécaniques	9
4.2 Installation électrique	9
4.3 Installation type	10
5. INSTALLATION	10
5.1 Outils nécessaires	10
5.2 Cotes d'installation	11
5.3 Plaque de fondation	12
5.4 Fixation du motoréducteur	12
5.5 Fonctionnement manuel	13
5.6 Montage de la crémaillère	13
5.7 Réglages et vérifications	16
6. MISE EN SERVICE	17
6.1 Alimentation et mise à la terre	17
6.2 Installation des fins de course	17
6.3 Opérations finales	18
7. ENTRETIEN	19
7.1 Entretien ordinaire	19
8. INSTRUCTIONS D'UTILISATION	20
8.1 Recommandations pour la sécurité	20
8.2 Signalisations sur le produit	20
8.3 Utilisation en modalité d'urgence	20
8.4 Fonctionnement manuel	20

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le Fabricant

Raison sociale : FAAC S.p.A. Soc. Unipersonale

Adresse : Via Calari, 10 - 40069 Zola Predosa BOLOGNA - ITALIE

déclare par la présente que les produits suivants :

Description : Motoréducteurs pour portails coulissants

Modèle : BLIZZARD 500; BLIZZARD 900.

respectent les législations communautaires suivantes en vigueur :

2014/30/EU

2011/65/EU

En outre, on a appliqué les normes harmonisées suivantes :

EN61000-6-2:2005

EN61000-6-3:2007 + A1:2011

Bologne, 06-12-2018

CEO

A. Marcellan

DÉCLARATION D'INCORPORATION D'UNE QUASI-MACHINE

(2006/42/EC ANN.II P.1, LETT. B)

Fabricant et personne apte à constituer la documentation technique pertinente

Raison sociale : FAAC S.p.A. Soc. Unipersonale

Adresse : Via Calari, 10 - 40069 Zola Predosa BOLOGNA - ITALIE

déclare par la présente que la quasi-machine :

Description : Motoréducteurs pour portails coulissants

Modèle : BLIZZARD 500; BLIZZARD 900.

les exigences essentielles de la Directive Machines 2006/42/EC (y compris toutes les modifications applicables) appliquées et satisfaites sont :

1.1.2, 1.1.3, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.3, 1.2.6, 1.3.1, 1.3.2, 1.3.4, 1.3.9, 1.4.1, 1.4.2.1, 1.5.1, 1.5.2, 1.5.5, 1.5.6, 1.5.7, 1.5.8, 1.5.10, 1.6.1, 1.6.4, 1.7.1, 1.7.2, 1.7.3, 1.7.4.2, 1.7.4.3

et que la documentation technique pertinente a été rédigée conformément à la partie B de l'annexe VII.

En outre, on a appliqué les normes harmonisées suivantes :

EN60335-1:2012 + A11:2014

EN60335-2-103:2015

EN 12100:2010

EN 13849-1:2015 CAT 2 PL "C"

EN 13849-2:2012

S'engage également à transmettre par la poste ou par e-mail des informations pertinentes sur la quasi-machine en réponse à une demande dûment motivée des autorités nationales. Déclare enfin que la quasi-machine identifiée ci-dessus ne doit pas être mise en service tant que la machine finale dans laquelle elle doit être incorporée n'a pas été déclarée conforme aux dispositions de la susdite Directive Machines 2006/42/EC.

Bologne, 06-12-2018

CEO

A. Marcellan

1. INTRODUCTION AU MANUEL D'INSTRUCTIONS

Ce manuel fournit les procédures correctes et les prescriptions pour l'installation et le maintien de BLIZZARD 500-900 en conditions de sécurité.

La rédaction du manuel tient compte des résultats de l'analyse des risques menée par FAAC S.p.A. sur l'ensemble du cycle de vie du produit, afin de mettre en œuvre une réduction efficace des risques.

Les phases du cycle de vie du produit ont été considérées :

- réception/manutention de la fourniture
- assemblage et installation
- mise au point et mise en service
- fonctionnement
- entretien/dépannage éventuel
- élimination du produit en fin de vie


Les risques qui dérivent de l'installation et de l'utilisation du produit ont été considérés :

- risques pour l'installateur/agent de maintenance (personnel technique)
- risques pour l'utilisateur de l'automatisation
- risques pour l'intégrité du produit (endommagements)


En Europe, l'automatisation d'un portail rentre dans le domaine d'application de la Directive Machines 2006/42/EC et des normes harmonisées correspondantes. La personne qui automatise un portail (nouveau ou existant) devient Fabricant de la Machine. Selon la loi il est donc obligatoire, entre autres, d'effectuer l'analyse des risques de la machine (portail automatisé dans son ensemble) et d'adopter les mesures de protection pour satisfaire les exigences essentielles de sécurité prévues dans l'Annexe I de la Directive Machines.


FAAC S.p.A. recommande de toujours respecter la norme EN 12453 dans sa totalité, d'adopter en particulier les critères et les dispositifs de sécurité indiqués, sans aucune exception, y compris le fonctionnement homme mort.

Ce manuel contient - à titre d'exemple exclusivement et non exhaustif - également les informations et lignes directrices d'ordre général, destinées à faciliter, à tous les effets, le Fabricant de la Machine dans les activités liées à l'analyse des risques et à la rédaction des instructions d'utilisation et d'entretien de la machine. Il reste expressément entendu que FAAC S.p.A. n'assume aucune responsabilité en relation à la fiabilité et/ou exhaustivité de ces indications. Par conséquent, le fabricant de la machine devra, sur la base de l'état réel des lieux et des structures où il souhaite installer le produit BLIZZARD 500-900, accomplir toutes les activités prescrites par la Directive Machines et par les normes harmonisées correspondantes avant la mise en service de la machine. Ces activités incluent l'analyse de tous les risques liés à la machine et l'adoption conséquente de toutes les mesures de protection destinées à satisfaire les exigences essentielles de sécurité. Ce manuel reporte les références aux normes européennes. L'automatisation d'un portail doit être réalisée en respectant totalement les lois, normes et règlements locaux du pays où est effectuée l'installation.


 Sauf indications contraires, les mesures reportées dans les instructions sont exprimées en mm.


1.1 SIGNIFICATION DES SYMBOLES UTILISÉS

 1 Symboles : notes et avertissements concernant les instructions

 ATTENTION RISQUE D'ÉLECTROCUTION - L'opération ou la phase décrite doit être réalisée dans le respect des instructions fournies et des consignes de sécurité.

 ATTENTION RISQUE DE DOMMAGES CORPORELS OU MATÉRIELS - L'opération ou la phase décrite doit être réalisée dans le respect des instructions fournies et des consignes de sécurité.

 AVERTISSEMENT - Détails et spécifications à respecter afin d'assurer le fonctionnement correct du système.

 RECYCLAGE et ÉLIMINATION - Les matériaux de construction, les batteries et les composants électroniques ne doivent pas être éliminés avec les déchets domestiques. Ils doivent être remis aux centres autorisés d'élimination et de recyclage.




 FIGURE Ex. :  1-3 renvoie à la Figure 1 -pièce 3.

 TABLEAU Ex. :  1 renvoie au Tableau 1.

§ CHAPITRE/PARAGRAPHE Ex. : §1.1 renvoie au Paragraphe 1.1.


2 Symboles : indications pour la sécurité (EN ISO 7010)


 DANGER GÉNÉRIQUE
Risque de dommages corporels ou matériels.


 RISQUE D'ÉLECTROCUTION
Risque d'électrocution en raison de la présence de pièces sous tension électrique.

 RISQUES D'ÉCRASEMENT, TROUBLES MUSCULAIRES ET SQUELETTIQUES
Risque d'écrasement des muscles et du squelette - Risque de dommages corporels en cas de soulèvement manuel de charges lourdes.

 RISQUE DE BRÛLURE
Risque de brûlure en raison de la présence de pièces très chaudes.

 RISQUE D'ÉCRASEMENT
Risque d'écrasement des mains/pieds en raison de la présence de pièces lourdes.

 RISQUE DE COUPURE/AMPUTATION/PERFORATION
Risque de coupure en raison de la présence de pièces affûtées ou de l'utilisation d'outils pointus (perceuse).


 RISQUE DE CISAILLEMENT
Risque de cisaillement en raison de la présence de pièces mobiles.

 RISQUE DE CHOC/ÉCRASEMENT
Risque de choc ou d'écrasement en raison de la présence de pièces mobiles.

 RISQUE DE CHOC CHARIOTS ÉLÉVATEURS
Risque de collision/choc avec des chariots élévateurs.

3 Symboles : équipement de Protection Individuelle

Il est nécessaire de porter l'équipement de protection individuelle pour se protéger contre d'éventuels risques (ex. écrasement, coupure, cisaillement, etc.) :

 Obligation de porter un masque/lunettes indiquées pour la protection des yeux contre le risque d'éclats provoqués par la perceuse ou la soudeuse.

 Obligation de porter des gants de travail.

 Obligation de porter des chaussures de sécurité.

2. RECOMMANDATIONS POUR LA SÉCURITÉ

Ce produit est introduit sur le marché comme « quasi-machine », il ne peut donc pas être mis en service tant que la machine dans laquelle il est incorporé n'a pas été identifiée et déclarée conforme à la Directive Machines 2006/42/EC par son Fabricant.



Une installation erronée ou un usage incorrect du produit peuvent provoquer de graves dommages corporels. Lire et respecter toutes les instructions avant d'entreprendre toute activité sur le produit. Conserver les instructions pour de futures consultations.

Exécuter l'installation ainsi que les autres activités en suivant les séquences indiquées dans le manuel d'instructions.

Toujours respecter toutes les consignes fournies dans les instructions et dans les tableaux de mises en garde placés au début des paragraphes. Respecter toujours les consignes de sécurité.

Seul l'installateur et/ou l'agent de maintenance sont autorisés à intervenir sur les composants de l'automatisation. N'effectuer aucune modification aux composants originaux.

Délimiter le chantier de travail (même temporaire) et interdire l'accès/passage. Pour les pays CE respecter la réglementation de transposition de la Directive Chantiers européenne 92/57/EC.

L'installateur est responsable de l'installation/contrôle de l'automatisation et de la rédaction du Registre de l'installation.

L'installateur doit prouver ou déclarer qu'il possède les aptitudes techniques et professionnelles pour effectuer les activités d'installation, de contrôle et d'entretien conformément aux prescriptions de ces instructions.

2.1 SÉCURITÉ DE L'INSTALLATEUR

L'activité d'installation nécessite des conditions de travail particulières pour réduire au minimum les risques d'accidents et graves dommages. Il faut également prendre les précautions nécessaires afin de prévenir tout risque de blessures des personnes ou tout dommage.



L'installateur doit être en bonnes conditions physiques et mentales, et il doit être conscient et responsable des dangers qui peuvent être générés en utilisant le produit.

La zone de travail doit être maintenue en ordre et ne doit pas être abandonnée sans surveillance.

Ne pas porter de vêtements ou d'accessoires (écharpes, bracelets...) qui pourraient s'accrocher dans les parties en mouvement.

Porter toujours les équipements de protection individuelle recommandés pour le type d'activité à effectuer.


L'environnement de travail doit posséder un niveau d'éclairage minimum de 200 lux.

Utiliser les machines et outils marqués CE, en respectant les instructions du fabricant. Utiliser des instruments de travail en bon état.

Utiliser les moyens de transport et de levage conseillés dans le manuel d'instructions.

Utiliser des échelles portatives conformes aux normes de sécurité, de taille appropriée, dotées de dispositifs antidérapants aux extrémités inférieures et supérieures et de crochets de retenue.

2.2 TRANSPORT ET STOCKAGE

 4 Symboles : signalisation sur l'emballage.



Lire les instructions.



Manipuler avec attention. Présence de pièces fragiles.



Indication « haut ».



Garder à l'abri de l'eau et de l'humidité.



Nombre maximum de colis superposables.



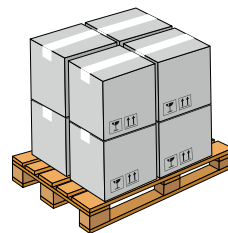
Marquage CE.

FOURNITURE SUR PALETTE

RISQUES



ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE



Respecter les indications présentes sur l'emballage durant la manutention.

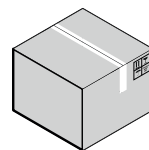
Utiliser le chariot élévateur ou un transpalette en suivant les consignes de sécurité pour éviter les risques de collision/choc.

EMBALLAGE INDIVIDUEL

RISQUES



ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE



Respecter les indications présentes sur l'emballage durant la manutention.

STOCKAGE

Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des endroits fermés, secs, protégés du soleil, sans poussières et substances agressives. Protéger des sollicitations mécaniques. En cas de stockage supérieur à 3 mois, contrôler périodiquement les conditions des composants et de l'emballage.

- Température de stockage : de 5 °C à 30 °C.
- Pourcentage d'humidité : de 30 % à 70 %.

2.3 DÉBALLAGE ET MANUTENTION

RISQUES



ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE



1. Ouvrir l'emballage.

i Le carter du motoréducteur n'est pas fixé.

2. Extraire les fins de course magnétiques et le sachet des accessoires.
3. Extraire le carter.
4. Soulever le motoréducteur en le saisissant par la base.

i Vérifier que tous les composants de la fourniture sont présents et intacts 2.

5. Éliminer le matériel d'emballage.

3. BLIZZARD 500-900

3.1 UTILISATION PRÉVUE

Les motoréducteurs GENIUS de la série BLIZZARD 500-900 sont conçus pour actionner des portails coulissants à mouvement horizontal à usage domestique/collectif.

Il faut installer un motoréducteur pour chaque vantail. Le mouvement doit être transmis au portail par une crémaillère.

Les installations réalisées avec BLIZZARD 500-900 doivent être destinées au transit des véhicules.

Pour actionner le portail manuellement, suivre les instructions du § 5.5.



Toute autre utilisation non expressément indiquée est interdite et pourrait compromettre l'intégrité du produit et/ou représenter une source de danger.

3.2 LIMITES D'UTILISATION

La force maximale d'actionnement manuel du vantail sur toute la course doit être de 225 N dans les zones résidentielles et de 260 N dans les zones industrielles / commerciales.

La force maximale nécessaire pour commencer le mouvement doit être inférieure à la force de poussée maximale au démarrage de l'opérateur, indiquée parmi les données techniques.

Le vantail doit se situer à l'intérieur des limites de dimension, de poids et de fréquence d'utilisation indiquées parmi les données techniques.

La présence de phénomènes environnementaux, même occasionnels, comme la glace, la neige, un vent fort pourrait compromettre le fonctionnement correct de l'automatisme, l'intégrité des composants et devenir une source potentielle de danger (voir § Utilisation en modalité d'urgence).

BLIZZARD 500-900 n'est pas conçu comme un système de protection contre l'intrusion.

En présence d'une porte piétonne intégrée au vantail du portail, le mouvement motorisé doit être empêché lorsque la porte piétonne ne se trouve pas dans une position sécurisée.

L'installation doit être visible de jour comme de nuit. Dans le cas contraire, il convient de prédisposer des solutions adaptées pour rendre les éléments fixes et mobiles visibles.

BLIZZARD 500-900 doit être connecté à une carte électronique GENIUS conforme aux indications fournies dans ce manuel (Caractéristiques techniques).



Ne pas laisser le matériel d'emballage (plastique, polystyrène, etc.) à la portée des enfants car il représente des sources potentielles de danger.

Après l'utilisation, jeter les emballages dans les conteneurs prévus conformément aux normes sur l'élimination des déchets.

2.4 ÉLIMINATION DU PRODUIT

Après avoir démonté le produit, procéder à la mise au rebut conformément aux Normes en vigueur en matière d'élimination des matériaux.



Les composants et les matériaux de construction, les batteries et les composants électroniques ne doivent pas être éliminés comme les déchets domestiques mais doivent être remis aux centres d'élimination et de recyclage agréés.

La réalisation de l'automatisation exige l'installation des dispositifs de sécurité nécessaires, identifiés par l'installateur moyennant une évaluation correcte des risques sur le site d'installation.

3.3 USAGE INTERDIT

- Tout usage non prévu est interdit.
- Il est interdit d'installer l'automatisme hors des limites prescrites par les données techniques et par les exigences d'installation.
- Il est interdit d'utiliser BLIZZARD 500-900 dans une configuration de construction différente de celle prévue par le fabricant.
- Il est interdit de modifier les composants quels qu'il soit du produit.
- Il est interdit d'installer l'automatisme sur les issues de secours.
- Il est interdit d'installer l'automatisme pour réaliser des portes de protection contre la fumée et/ou le feu (portes coupe-feu).
- Il est interdit d'installer l'automatisme dans des lieux à risque d'explosion et/ou d'incendie : la présence de gaz ou de fumées inflammables constitue un sérieux danger pour la sécurité.
- Il est interdit d'alimenter l'installation avec des sources d'énergie différentes de celles prescrites.
- Il est interdit d'ajouter des systèmes et/ou des équipements commerciaux non prévus, ou de les utiliser pour des usages non admis par les fabricants respectifs.
- Ne pas exposer le motoréducteur aux jets d'eau directs quels qu'en soient le type et la dimension.
- Ne pas exposer le motoréducteur aux agents chimiques ou ambiants agressifs.
- Il est interdit d'utiliser et/ou d'installer des accessoires qui n'ont pas été expressément approuvés par FAAC S.p.A.
- Il est interdit d'utiliser l'automatisme avant d'avoir procédé à sa mise en service.
- Il est interdit d'utiliser l'automatisme en présence de pannes/altérations susceptibles d'en compromettre la sécurité.
- Il est interdit d'utiliser l'automatisme si les protections mobiles et/ou fixes ont été altérées ou démontées.
- Ne pas utiliser l'automatisme lorsque des personnes, des animaux ou des choses se trouvent dans son rayon d'action.
- Ne pas transiter et/ou stationner dans le rayon d'action de l'automatisme en mouvement.
- Ne pas contraster le mouvement de l'automatisme.
- Ne pas grimper, ne pas s'accrocher au vantail et ne pas se laisser entraîner. Ne pas monter sur le motoréducteur.

- Ne pas permettre aux enfants de s'approcher ou de jouer à proximité du rayon d'action de l'automatisme.
- Ne pas permettre aux personnes non autorisées et non instruites d'utiliser les dispositifs de commande.
- Ne pas permettre aux enfants et aux personnes aux facultés mentales et physiques réduites d'utiliser les dispositifs de commande que sous la supervision exclusive d'un adulte responsable de leur sécurité.



Durant l'actionnement manuel, accompagner lentement le vantail durant toute sa course ; ne pas lancer le vantail en course libre.

3.4 UTILISATION EN MODALITÉ D'URGENCE

Dans toute situation d'anomalie, d'urgence ou de panne, couper l'alimentation électrique de l'automatisme. Utiliser le FONCTIONNEMENT MANUEL uniquement si les conditions pour un actionnement manuel du vantail en toute sécurité le permettent ; dans le cas contraire, l'automatisme doit être maintenu hors service jusqu'au rétablissement / réparation.

En cas de panne, le rétablissement / réparation de l'automatisme doit exclusivement être effectué par l'installateur / agent de maintenance.

3.5 SIGNALISATIONS SUR LE PRODUIT



Risque de coincement des doigts et des mains entre la crémaillère, le pignon et le carter (2).

3.6 IDENTIFICATION DU PRODUIT

3.7 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Les motoréducteurs des GENIUS séries BLIZZARD 500 et BLIZZARD 900 sont munis de deux fins de course magnétiques et du capteur de fin de course correspondant. Aucun système de contrôle n'est prévu : BLIZZARD 500-900 raccorder l'appareil à une carte électronique GENIUS pour le contrôle des moteurs à 230 V~/115 V~ (suivant la version) pour portails coulissants.

Le mouvement est irréversible : pour actionner le portail manuellement, suivre les instructions du § 5.5.

5 Données techniques

	BLIZZARD 500		BLIZZARD 900	
Tension d'alimentation	230 V~ (+6%...-10%) 50 Hz	115 V~ (+6%...-10%) 60 Hz	230 V~ (+6%...-10%) 50 Hz	115 V~ (+6%...-10%) 60 Hz
Moteur électrique	Asynchrone monophasé	Asynchrone monophasé	Asynchrone monophasé	Asynchrone monophasé
Condensateur de démarrage	10 µF	40 µF	12.5 µF	50 µF
Puissance maxi	350 W	340 W	530 W	600 W
Protection thermique	140 °C (autorégénérateur)	140 °C (autorégénérateur)	140 °C (autorégénérateur)	140 °C (autorégénérateur)
Force de poussée maximale	390 N	250 N	590 N	540 N
Force de poussée au démarrage	300 N	220 N	410 N	380 N
Pignon	Z16 Module 4	Z16 Module 4	Z16 Module 4	Z16 Module 4
Largeur maxi vantail	15 m	15 m	15 m	15 m
Poids maxi vantail	500 kg	500 kg	900 kg	900 kg
Vitesse du vantail	12 m/min.	14 m/min.	12 m/min.	14 m/min.
Température ambiante d'utilisation	-20 °C +55 °C	-20 °C +55 °C	-20 °C +55 °C	-20 °C...+55 °C
Type d'utilisation	Domestique/Collectif	Domestique/Collectif	Domestique/Collectif	Domestique/Collectif
Durée de fonctionnement nominale⁹ (ROT) 20°C*	9 min	11 min	11 min	11 min
Indice de protection	IP44	IP44	IP44	IP44
Dimensions (LxPxH)	297x170x256	297x170x256	297x170x256	297x170x256
Poids motoréducteur	9.2 kg	9.2 kg	10 kg	10 kg

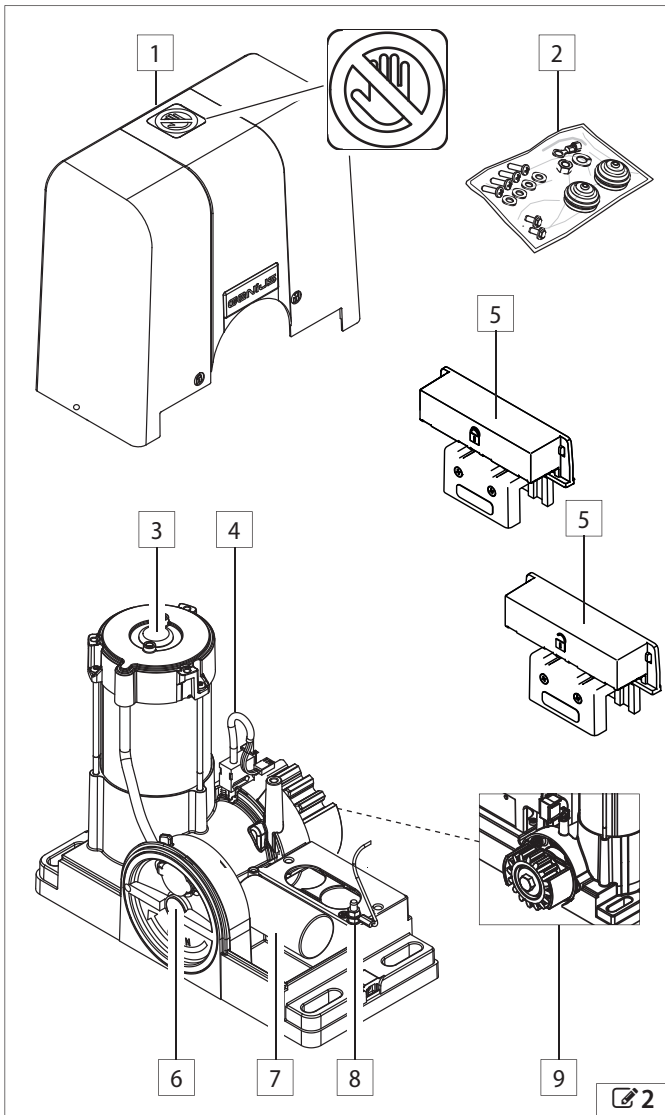
* La donnée technique du ROT se rapporte au fonctionnement avec cartes électroniques GENIUS SPRINT 382 et SPRINT 383 (température ambiante de 20°C).

3.8 IDENTIFICATION DES COMPOSANTS

ACCESSOIRES D'INSTALLATION NON FOURNIS

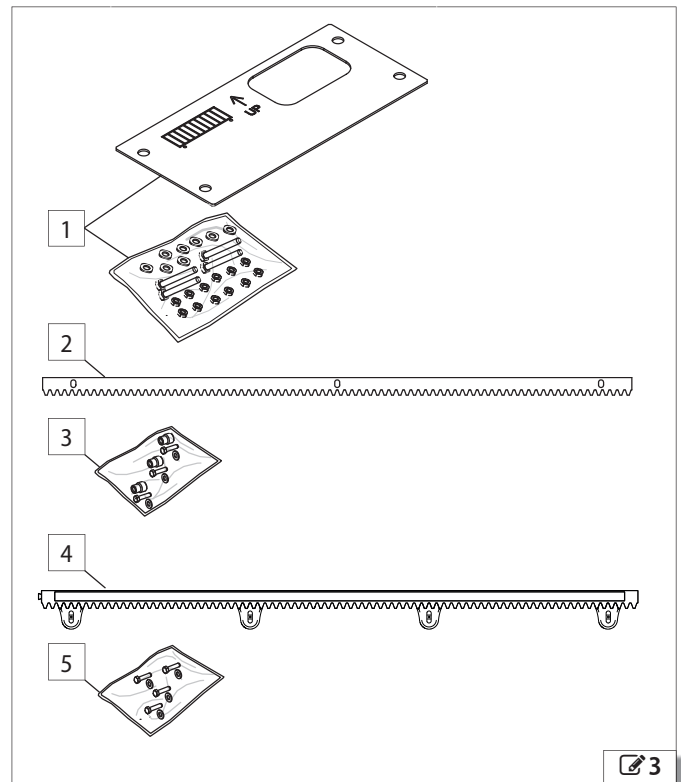
FRANÇAIS

Traduction de la notice originale



6 Composants

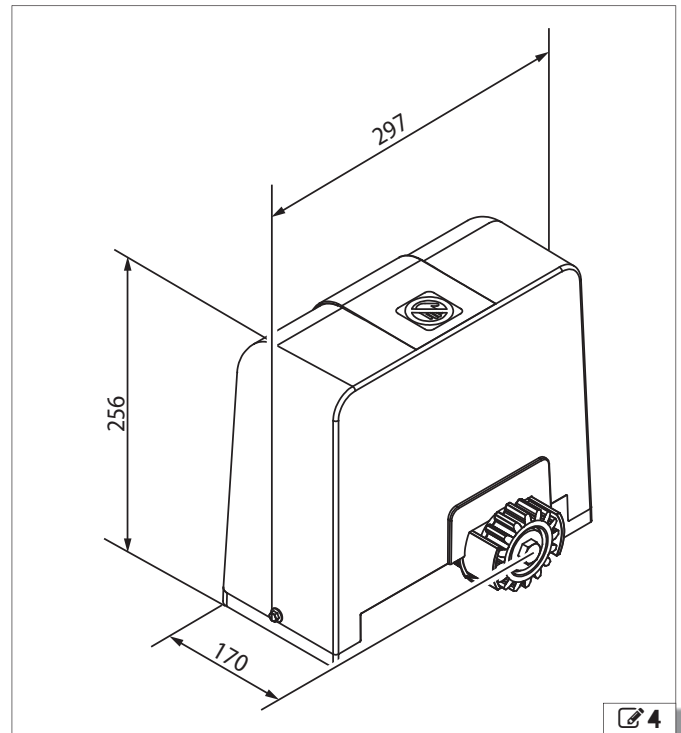
- 1 Carter et symbole de danger
- 2 Équipement
- 3 Moteur électrique
- 4 Capteur magnétique de fin de course
- 5 Fins de course magnétiques
- 6 Dispositif de déverrouillage
- 7 Condensateur de démarrage
- 8 Prise de terre
- 9 Pignon Z16 Module 4



7 Accessoires d'installation

- 1 Plaque de fondation avec visserie
- 2 Crémaillère en acier
- 3 Entretoises pour crémaillère en acier (à visser ou à souder)
- 4 Crémaillère en nylon
- 5 Visserie pour crémaillère en nylon

3.9 DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT



4. EXIGENCES D'INSTALLATION

4.1 EXIGENCES MÉCANIQUES

Les éléments mécaniques de construction doivent être conformes à la Norme EN 12604. Avant d'installer l'automatisme, s'assurer de la conformité des exigences mécaniques et réaliser les interventions nécessaires pour l'obtenir.

Les exigences mécaniques indispensables sont :



Terrain solide supportant le poids du portail, des structures présentes et du motoréducteur. Dallage plat et horizontal dans la zone d'actionnement du vantail. Tout risque d'accumulation d'eau doit être exclu dans la zone d'installation.

Structure (colonnes, guides, arrêts mécaniques, vantail, contrepoids) solide, stable et sans dangers de détachement ou d'affaissement (tenir compte du poids du vantail, des forces développées par le motoréducteur et de l'action du vent). Réaliser au besoin un calcul structurel.

Absence de signes de corrosion ou de fissures sur la structure.

Vantail parfaitement vertical dans toutes les positions de la course avec un mouvement régulier et uniforme, sans frottements. Ligne de coulissement du vantail parfaitement horizontal (le vantail ne doit pas avoir tendance à s'ouvrir ou à se fermer spontanément lorsqu'il est libre).

Présence de dispositifs anti-chute adéquats du portail.

Présence sur le vantail d'une surface suffisamment grande et solide pour la fixation de la crémaillère.

Guides de coulissement en bon état, rectilignes, sans déformation, solidement fixés au sol et sans obstacles sur toute sa longueur. Les roues de coulissement doivent avoir un diamètre compatible avec le poids et la longueur du vantail et un profil coïncidant avec le guide de coulissement. Le nombre et la position des roues doivent garantir une distribution adéquate constante du poids.

Système de coulissement solide du vantail suspendu dans le cas d'un portail cantilever.

Présence d'un rail de retenue supérieur empêchant les oscillations verticales du vantail. Le vantail ne doit en aucun cas sortir des guides et tomber. Roues, galets et roulements en bon état, lubrifiés, sans jeux ni frottements.

Présence d'arrêts mécaniques externes en ouverture et fermeture pour limiter la course du vantail. Les arrêts doivent être opportunément dimensionnés et solidement fixés pour résister à un éventuel impact du vantail en cas d'utilisation impropre (vantail lancé manuellement en course libre). Les arrêts mécaniques doivent être positionnés à 50 mm au-delà des positions d'arrêt du vantail et garantir le stationnement du vantail à l'intérieur du guide de coulissement.

Les seuils et les parties saillantes au sol doivent être opportunément façonnés ou signalés pour exclure tout risque de trébuchement ou de glissement.

Pour la réalisation d'éventuelles boucles de détection, se reporter aux instructions spécifiques.

Présence d'une zone franche de sécurité entre les murs (ou un autre élément fixe) et la partie la plus saillante du vantail ouvert, suffisante pour la protection contre le risque d'écrasement/emprisonnement des personnes. En alternative, vérifier que la force à l'ouverture se situe à l'intérieur des limites maximales admises par la norme en vigueur.

Présence de zones franches de sécurité entre les parties fixes et les parties mobiles, suffisantes pour la protection contre le risque d'entraînement des mains. En alternative, appliquer des protections empêchant l'introduction des doigts.

Présence d'une zone franche de sécurité entre le sol et le bord inférieur du vantail sur toute sa course, suffisante pour la protection contre le risque d'entraînement et d'écrasement des pieds sous les roues. En alternative, appliquer des protections empêchant l'introduction des pieds.

Absence de bords tranchants et de parties saillantes pour exclure les risques de coupures et de saisie. En alternative, éliminer ou protéger opportunément les bords tranchants et les parties saillantes.

Absence de fentes sur le vantail coulissant et sur la clôture pour exclure

le risque de cisaillement de parties du corps. En alternative, appliquer une grille de protection sur les fentes. La dimension des mailles doit empêcher l'introduction de la partie du corps à protéger en tenant compte de la distance entre la partie mobile et la partie fixe.

Consulter la Norme EN 349 pour définir les espaces minimaux permettant d'éviter l'écrasement de parties du corps. Consulter la Norme EN ISO 13857 pour définir les distances de sécurité empêchant d'atteindre les zones dangereuses.

Si la zone d'installation présente des risques du choc avec des véhicules, prévoir des structures de protection appropriées du motoréducteur.

4.2 INSTALLATION ÉLECTRIQUE



Couper l'alimentation électrique du réseau avant toute intervention. Si le sectionneur n'est pas visible, appliquer une pancarte d'« ATTENTION - Entretien en cours ».



L'installation électrique doit être conforme aux normes en vigueur dans le Pays d'installation.

Utiliser des composants et des matériaux marqués CE conformes à la Directive Basse Tension 2014/35/EU et à la Directive CEM 2014/30/EU.

Le réseau d'alimentation électrique de l'automatisation doit être muni d'un interrupteur unipolaire magnétothermique avec un seuil d'intervention approprié et une distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm, assurant un sectionnement conforme aux normes en vigueur.

Le réseau d'alimentation électrique de l'automatisation doit être muni d'un interrupteur différentiel au seuil de 0,03 A.

Les masses métalliques de la structure doivent être mises à la terre.

Vérifier que l'installation de mise à la terre est réalisée conformément aux normes en vigueur dans le Pays d'installation.

Les câbles électriques de l'automatisation doivent être posés dans des tubes rigides ou flexibles appropriés, externes ou sous saignée, et leur dimension ainsi que la classe d'isolation devront être conformes aux normes en vigueur.

Utiliser des tubes séparés pour les câbles d'alimentation du réseau et les câbles de connexion des dispositifs de commande / accessoires à 12-24 V.

Vérifier sur le plan des câbles sous saignée l'absence de câbles électriques à proximité des creusements et des perçages pour exclure tout risque d'électrocution.

Vérifier l'absence de conduites à proximité des creusements et des perçages.

Les raccords des tubes et des passe-câbles doivent empêcher la pénétration d'humidité, d'insectes et de petits animaux.

Protéger les jonctions de rallonge en utilisant les boîtes de dérivation avec un indice de protection IP 67 ou supérieur.

Il est conseillé d'installer, dans une position visible, un clignotant signalant le mouvement.

Les accessoires de commande doivent être positionnés dans des zones toujours accessibles et non dangereuses pour l'utilisateur. Il est recommandé de positionner les accessoires de commande dans le champ de vision de l'automatisation. Cette mesure est obligatoire en cas de commande homme-mort.

L'éventuel bouton d'arrêt d'urgence devrait être conforme à la norme EN13850.

Respecter les hauteurs suivantes du sol :

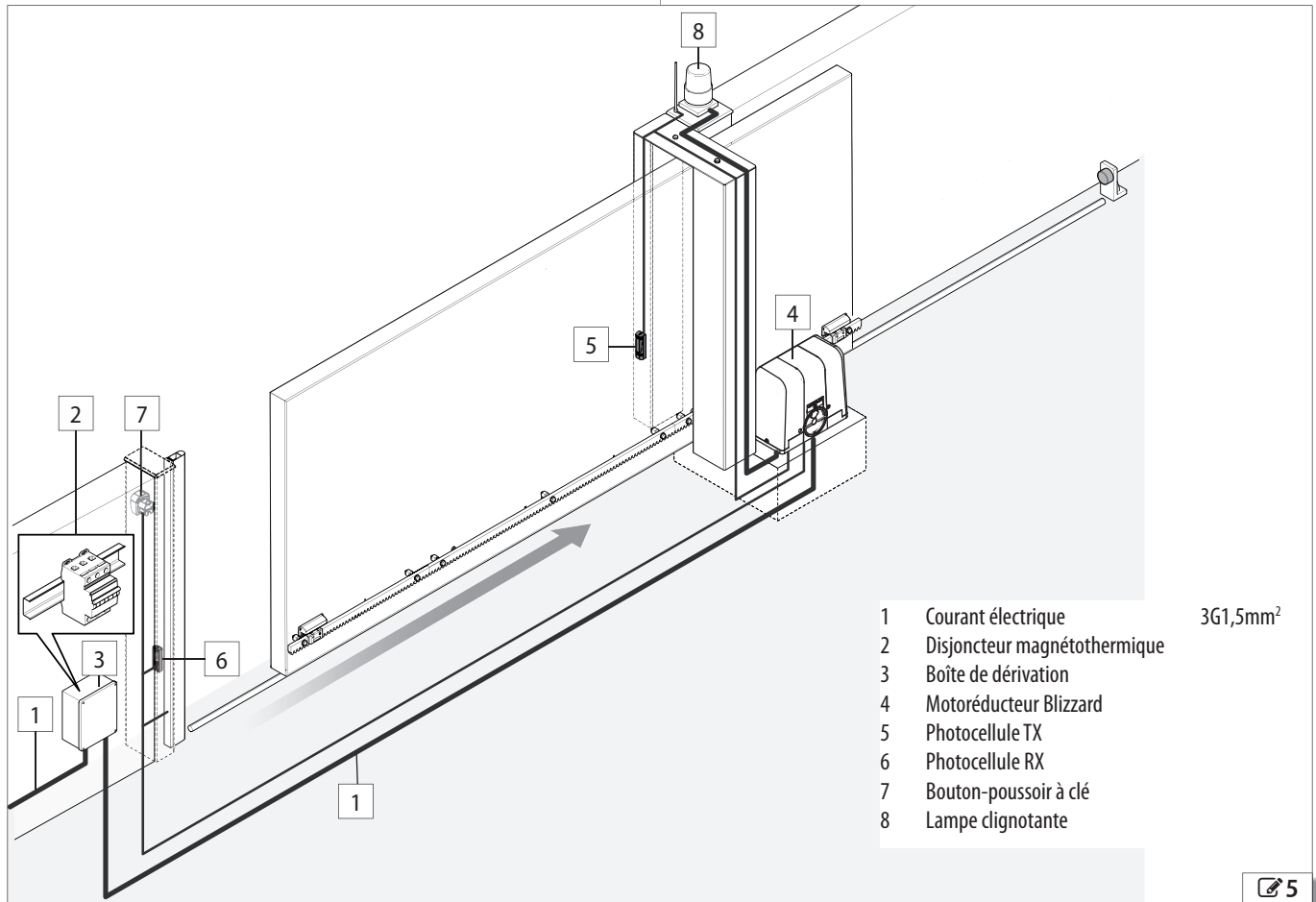
- accessoires de commande = minimum 150 cm

- boutons d'urgence = maximum 120 cm

Si les commandes manuelles sont destinées à être utilisées par des personnes handicapées ou infirmes, les signaler au moyen de pictogrammes et vérifier qu'elles sont accessibles à ce type d'utilisateurs.

4.3 INSTALLATION TYPE

L'installation type est une représentation purement illustrative et non exhaustive de l'application de BLIZZARD 500-900.



FRANÇAIS

Traduction de la notice originale

5. INSTALLATION

5.1 OUTILS NÉCESSAIRES

Travailler avec des outils et un équipement appropriés dans un milieu de travail conforme aux Réglementations en vigueur.

8 Symboles : outils de travail

CLÉ À SIX PANS ayant les dimensions indiquées
 2x17 ; 13 ; 10 ; 8

INSTRUMENT avec RÉGLAGE du COUPLE - au besoin, par souci de sécurité, on indique un outil avec un réglage du couple et la valeur du COUPLE DE SERRAGE. Ex.: CLÉ À SIX PANS 6 réglée à 2,5 Nm

x.x Nm 2,5 Nm
 6

CISEAUX D'ÉLECTRICIEN

MÈCHE DE PERCEUSE POUR LE MÉTAL ayant les dimensions indiquées
 6,5 ; 5,5 ; 3,6

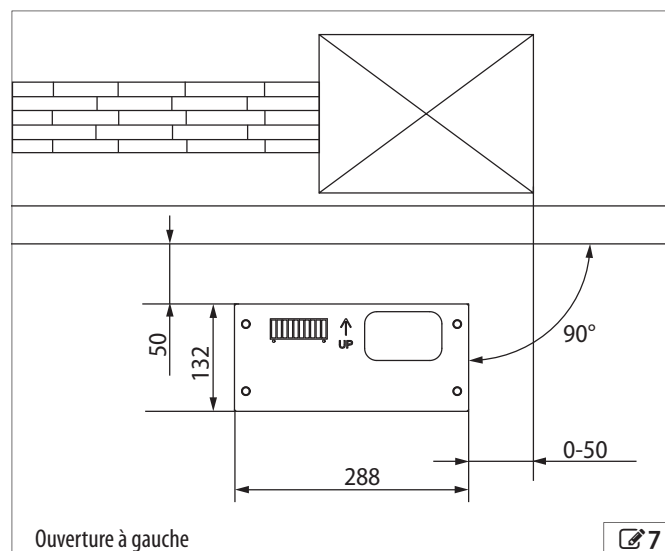
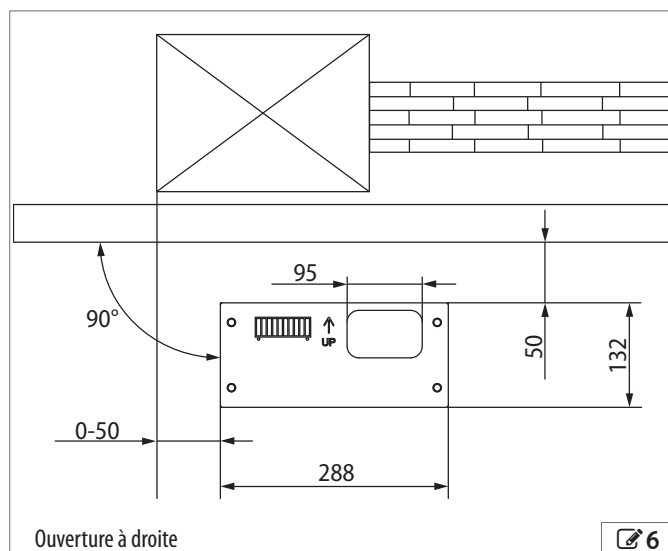
TARAUD ayant les dimensions indiquées (pour crémaillère en acier à visser)
 M8

NIVEAU À BULLE

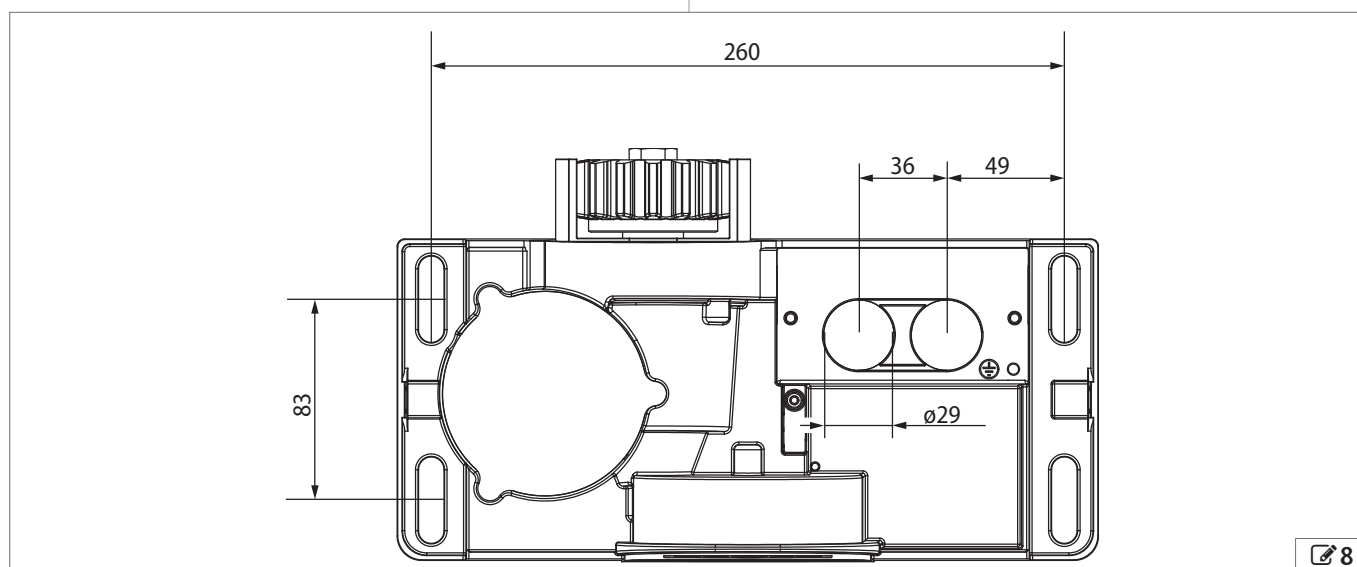
- MÈTRE
- ÉTAU À VIS
- SOUDEUSE (pour crémaillère en acier à souder)
- FLEXIBLE
- CALIBRE
- PINCES À DÉNUDER ET À SERTIR

5.2 COTES D'INSTALLATION

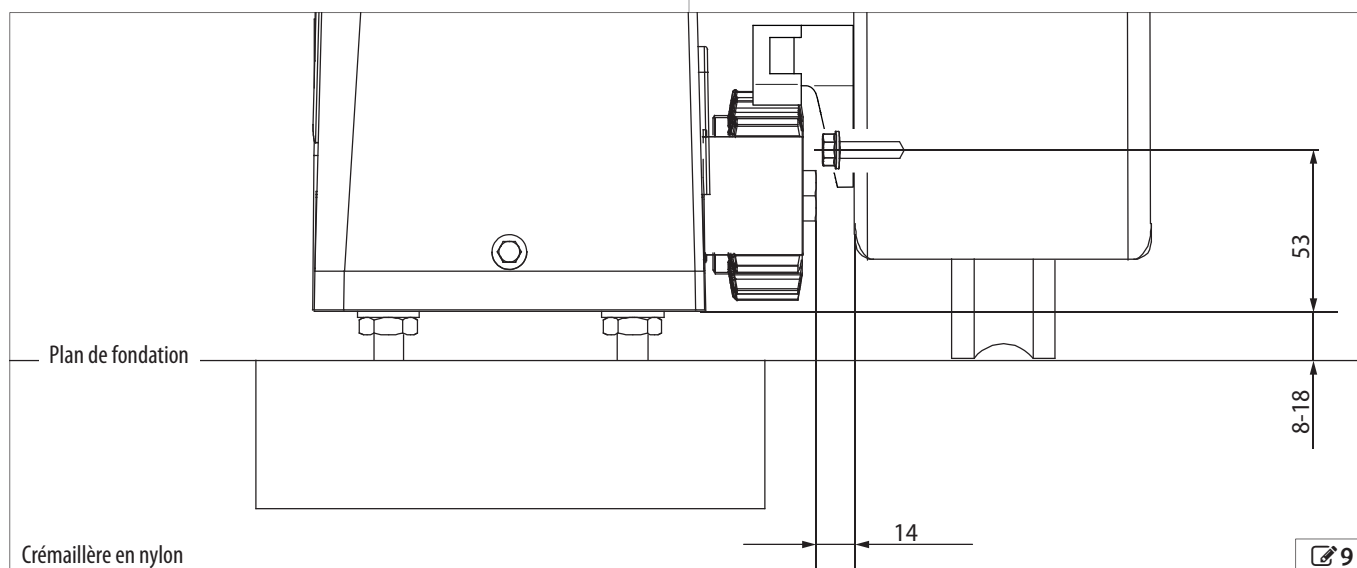
POSITIONNEMENT DE LA PLAQUE DE FONDATION

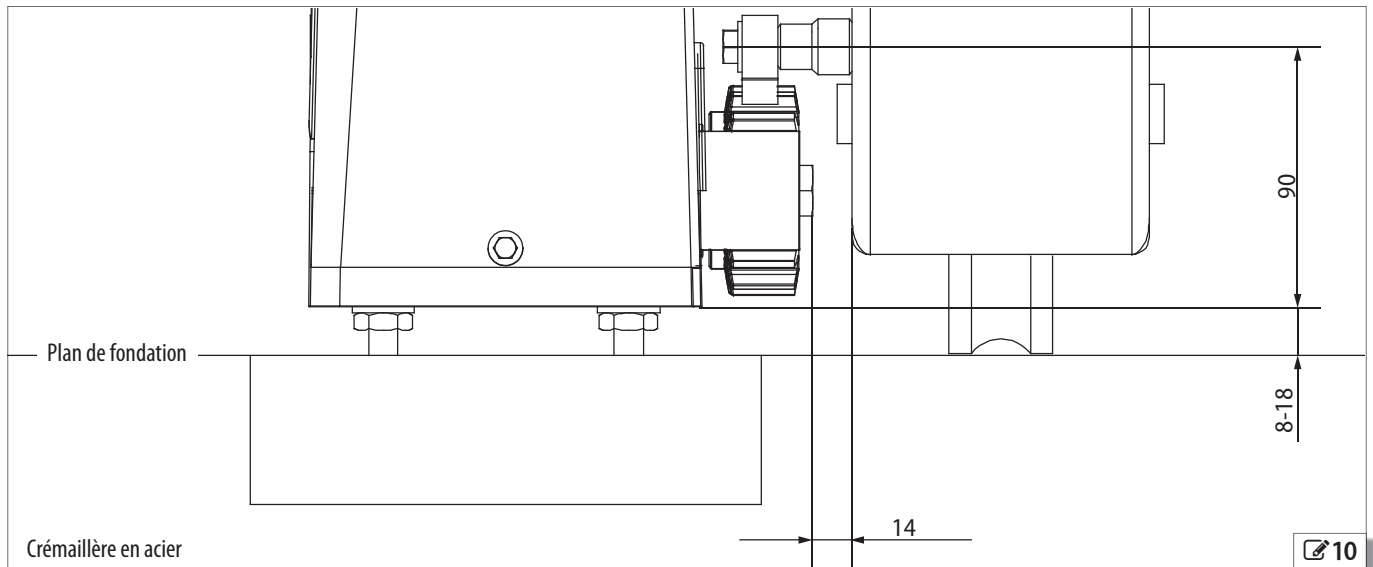


ENTRAXES



POSITIONNEMENT DE LA CRÉMAILLÈRE





5.3 PLAQUE DE FONDATION

RISQUES



ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE



Avant toute opération, vérifier la présence des tubes passe-câble nécessaires (§ 4.3-☞5).

La plaque de fondation et la visserie correspondante sont des accessoires non compris dans la fourniture.

1. Assembler la plaque de fondation d'après la ☞11; serrer les écrous et les contre-écrous M10 fournis, en utilisant deux clés à six pans.
2. Réaliser une base en se référant aux ☞6 et ☞7 du § 5.2 et à la ☞12.
3. Faire sortir les tubes passe-câble par l'orifice (☞12-1) et sceller la plaque de fondation.



Ne pas noyer la plaque dans le béton.

4. Au moyen d'un niveau à bulle, vérifier l'horizontalité et procéder éventuellement aux corrections nécessaires avant que le béton ne se solidifie (☞12).

5.4 FIXATION DU MOTORÉDUCTEUR

RISQUES



ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

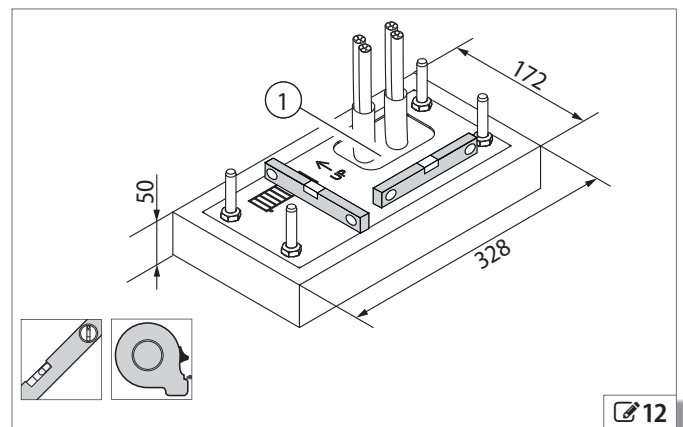
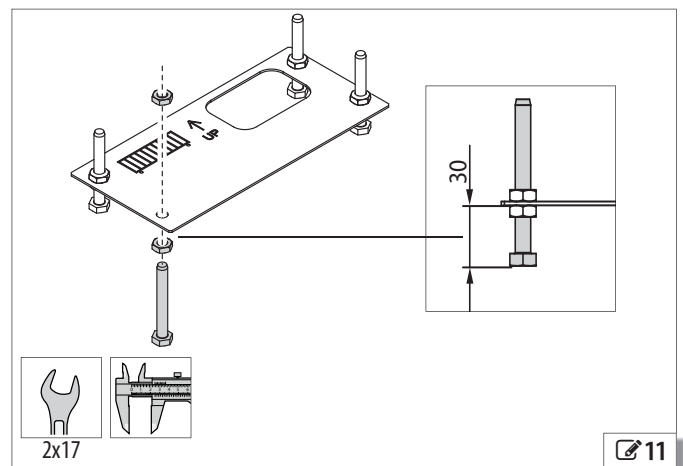


Avant de continuer, attendre que le béton se soit solidifié.



Soulever le motoréducteur en l'empoignant par la base.

1. Passer les câbles à travers les deux orifices présents sur le motoréducteur (☞13-1).
2. Positionner le motoréducteur en faisant coïncider les rainures et les vis de la plaque (☞13-2).
3. Passer les câbles à travers les passe-câble en plastique fournis ; introduire les passe-câble dans les orifices (☞13-3).



! Si un des deux orifices n'est pas utilisé pour passer les câbles, introduire le passe-câble en plastique intact.

4. Amener la base du motoréducteur à 18mm de la plaque de fondation, en agissant sur les quatre écrous d'appui (14-1).
5. Monter les quatre rondelles et les quatre contre-écrous M10, fournis avec la plaque de fondation, d'après la 14-2.
6. Respecter une distance de 13,5 mm entre le pignon et le vantail (§ 5.2-9-10).
7. Au moyen d'un niveau à bulle, vérifier l'horizontalité du motoréducteur (14) : procéder aux ajustements éventuels en agissant sur les écrous d'appui (14-1).
8. Insérer provisoirement les quatre contre-écrous avec les deux clés à six pans (14-1-2).

5.5 FONCTIONNEMENT MANUEL

! Mettre l'installation hors tension et s'assurer que l'automatisme est à l'arrêt avant d'effectuer les opérations d'actionnement manuel et de rétablissement du fonctionnement automatique.

On peut fournir une serrure à clé personnalisée comme accessoire en option.

DÉVERROUILLAGE MANUEL

1. Ouvrir le bouchon en plastique sur le dispositif de déverrouillage (15-1).
2. Tourner la serrure en sens horaire, avec une pièce de monnaie ou la clé personnalisée (15-1).
3. Tourner la poignée en sens horaire (15-2).

RÉTABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE

1. Tourner la poignée en sens inverse horaire.
2. Tourner la serrure en sens inverse horaire.
3. Actionner le portail manuellement jusqu'à l'engrènement du système mécanique.

5.6 MONTAGE DE LA CRÉMAILLÈRE

RISQUES



ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE



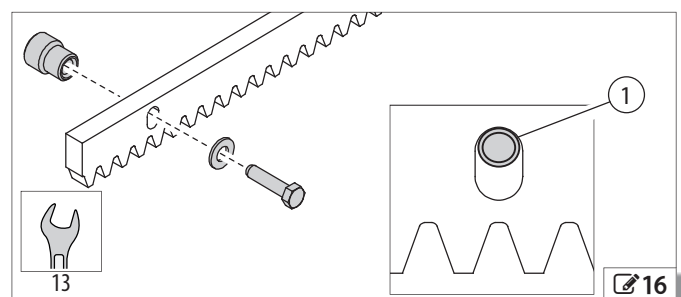
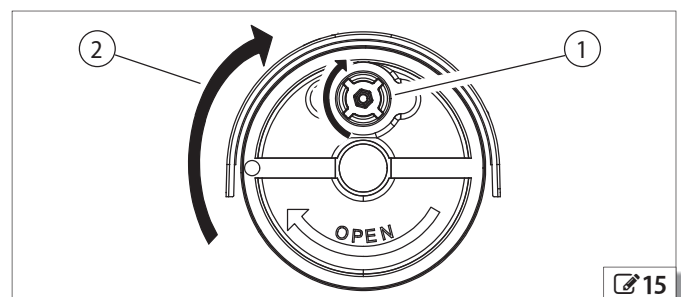
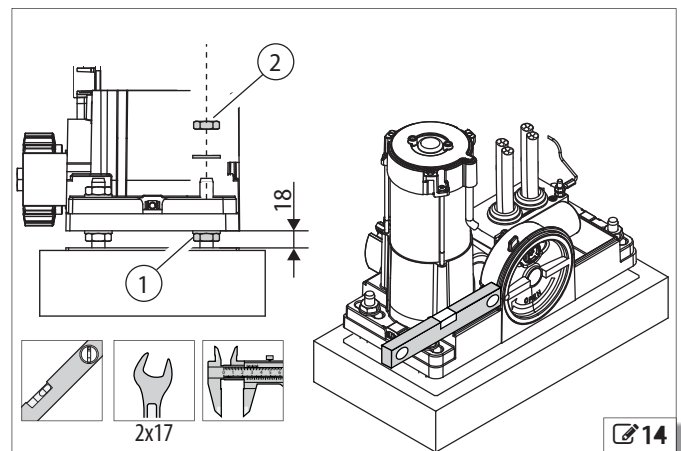
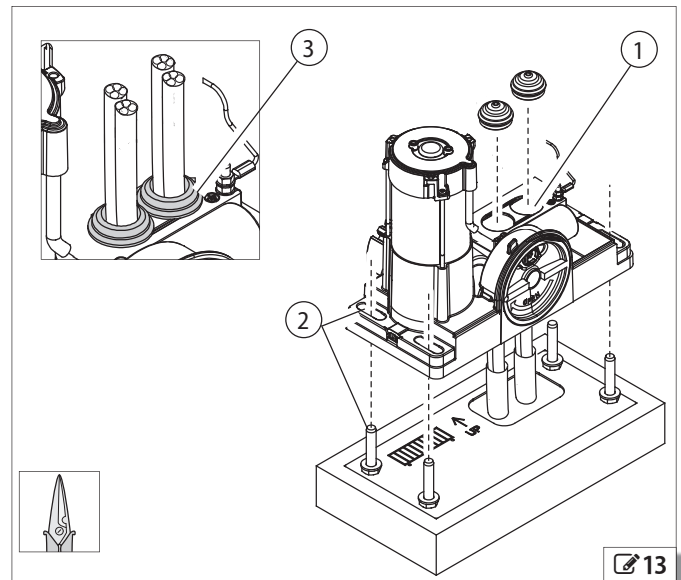
i Les accessoires d'installation des crémaillères contiennent des vis pour les vantaux en aluminium ou en acier. Utiliser des vis spécifiques si ces derniers sont réalisés avec des matériaux différents.
Ne pas utiliser de graisses ou d'autres lubrifiants.

Fermer le portail manuellement (§ 5.5).

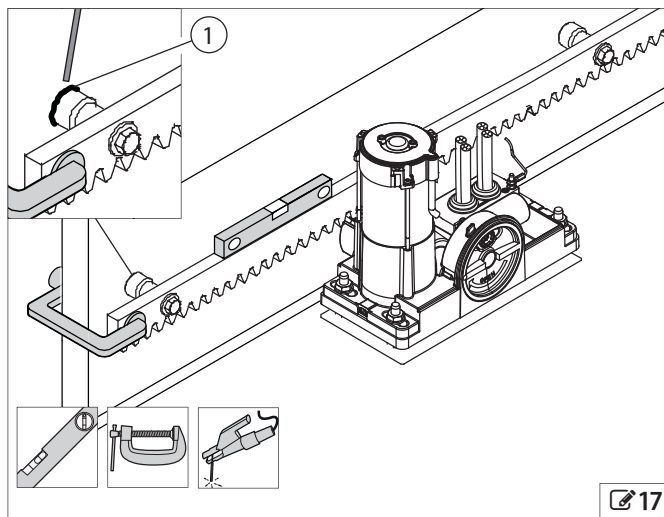
CRÉMAILLÈRE EN ACIER ET ENTRETOISES À SOUDER

i Ne souder les éléments de la crémaillère ni aux entretoises, ni entre eux.

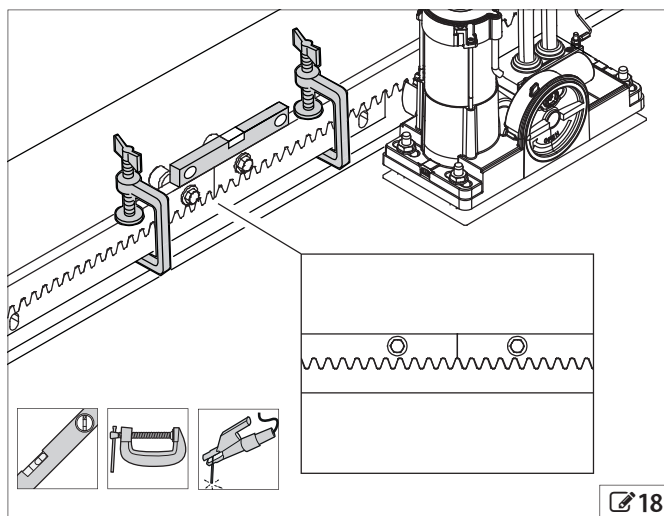
1. Assembler les entretoises et les vis dans la partie supérieure des rainures (16-1) : cela permettra les ajustements futurs en cas d'affaissement du rail.
2. Poser l'ensemble assemblé sur le pignon.



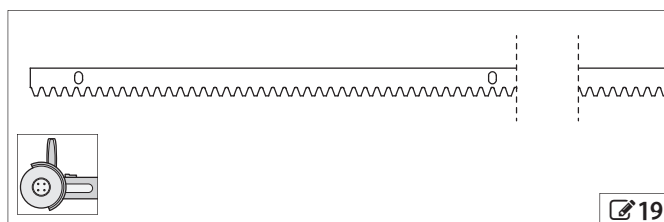
3. Au moyen d'un étau à vis et d'un niveau à bulle, fixer l'élément au vantail en en vérifiant l'horizontalité (☞17).
4. Souder l'entretoise sur le vantail (☞17-1).
5. Faire avancer le vantail, en vérifiant que l'élément est posé sur le pignon.
6. Vérifier l'horizontalité ; souder les deux entretoises restantes, en répétant les opérations indiquées aux points 5 et 6.
7. Au besoin, assembler un autre élément de la crémaillère d'après le point 1.
8. Poser l'élément sur le pignon en le rapprochant du précédent ; à l'aide d'un troisième élément, d'étau à vis et d'un niveau à bulle, mettre les dentures en phase et vérifier l'horizontalité (☞18).
9. Souder les entretoises en répétant les opérations indiquées aux points 5, 6 et 7.
10. Ajouter d'autres éléments de la crémaillère jusqu'à ce que la longueur du portail soit entièrement couverte.
11. Au cas où un élément serait trop long, le couper avec une meuleuse à proximité d'une des rainures (☞19).



☞17



☞18



☞19

CRÉMAILLÈRE EN ACIER ET ENTRETOISES À VISSER

1. Poser un élément de crémaillère sur le pignon (🔧 20).
2. Positionner les entretoises dans la partie supérieure des rainures (🔧 20-1) : cela permettra les ajustements futurs en cas d'affaissement du rail.
3. Au moyen d'un niveau à bulle et d'un étau à vis, fixer l'élément au vantail en en vérifiant l'horizontalité (🔧 20).
4. Marquer le point de perçage sur le portail (🔧 20-1). Percer un trou d'un diamètre de 6,5mm et tarauder avec un taraud M8. Serrer la vis de l'entretoise avec la rondelle correspondante (🔧 20-2).
5. Faire avancer le vantail, en vérifiant que l'élément est posé sur le pignon.
6. Visser les deux entretoises restantes, en répétant les opérations indiquées aux points 5 et 6.
7. Au besoin, prendre un autre élément de la crémaillère ; le poser sur le pignon en le rapprochant du précédent ; à l'aide d'un troisième élément, d'étaux à vis et d'un niveau à bulle, mettre les dentures en phase et vérifier l'horizontalité (🔧 21).
8. Monter l'élément en répétant les opérations indiquées aux points 5, 6 et 7.
9. Ajouter d'autres éléments de la crémaillère jusqu'à ce que la longueur du portail soit entièrement couverte.
10. Au cas où un élément serait trop long, le couper avec une meuleuse à proximité d'une des trois rainures (🔧 22).

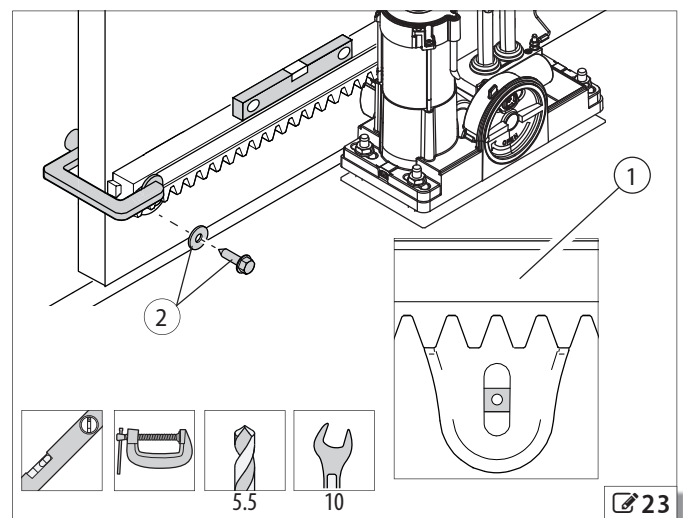
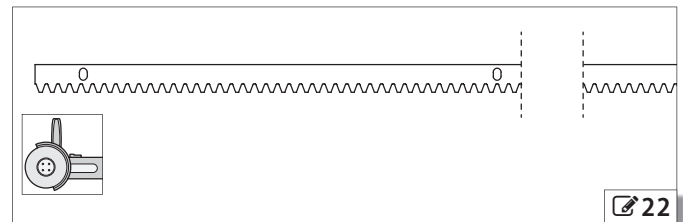
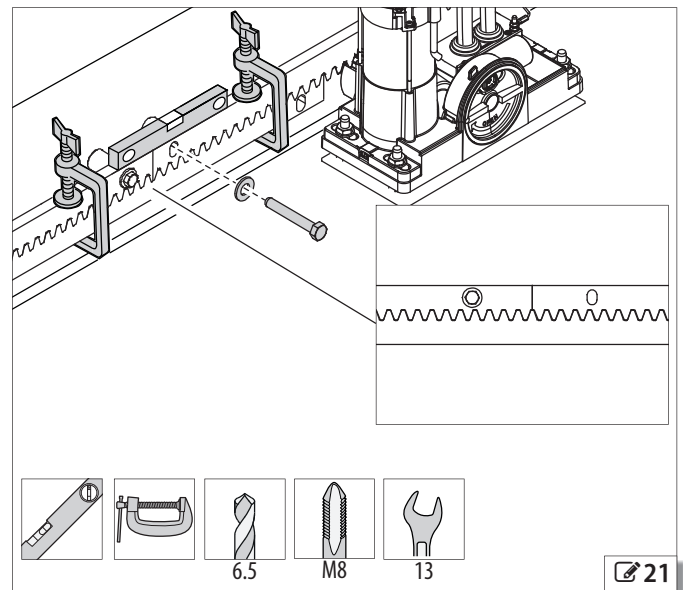
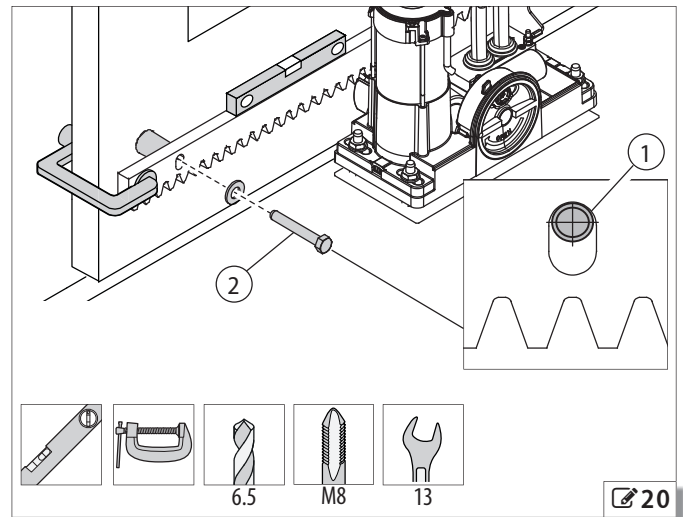
CRÉMAILLÈRE EN NYLON ET VISSERIE

1. Poser un élément de la crémaillère sur le pignon (🔧 23).
2. Au moyen d'un niveau à bulle et d'un étau à vis, fixer l'élément au vantail en en vérifiant l'horizontalité (🔧 23).
3. Percer au centre des rainures (🔧 23-1). Fixer avec des vis et des rondelles appropriées.



Utiliser des vis de fixation spécifiques en fonction du matériau de construction du vantail. On fournit séparément des vis autotaraudeuses pour l'aluminium ou l'acier ainsi que des rondelles (🔧 23-2).

4. Faire avancer le vantail, en vérifiant que l'élément est posé sur le pignon.
5. Vérifier l'horizontalité ; visser les deux vis restantes, en répétant les opérations indiquées aux points 3 et 4.



6. Actionner le vantail manuellement. Assembler les éléments suivants par encastrement à l'extrémité de l'élément précédent et le poser sur le pignon (☞ 24). Vérifier l'horizontalité avec un niveau à bulle.
7. Percer au centre des rainures. Fixer avec les vis et les rondelles appropriées.
8. Répéter les étapes pour tous les éléments de la crémaillère nécessaires pour la longueur du vantail.
9. S'il faut raccourcir un élément, le couper à la meule au-delà de la rainure (☞ 25).

5.7 RÉGLAGES ET VÉRIFICATIONS

RISQUES

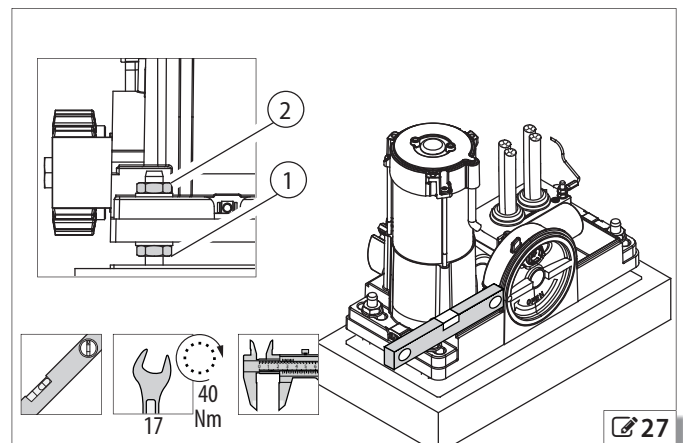
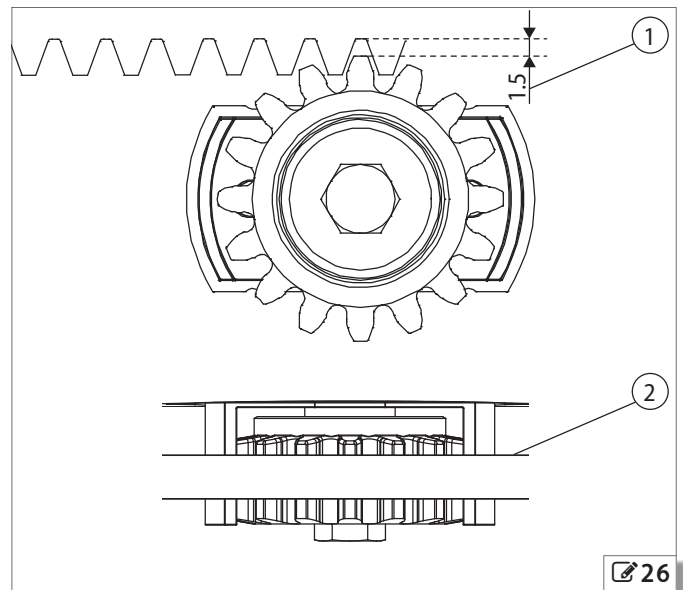
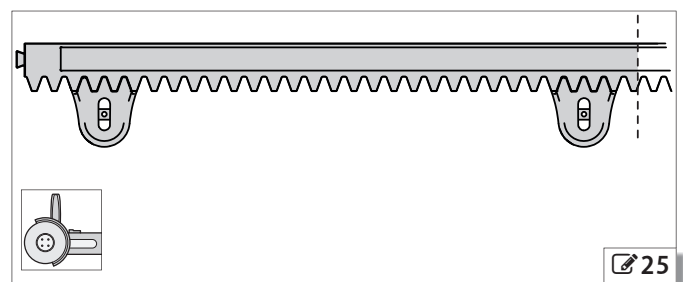
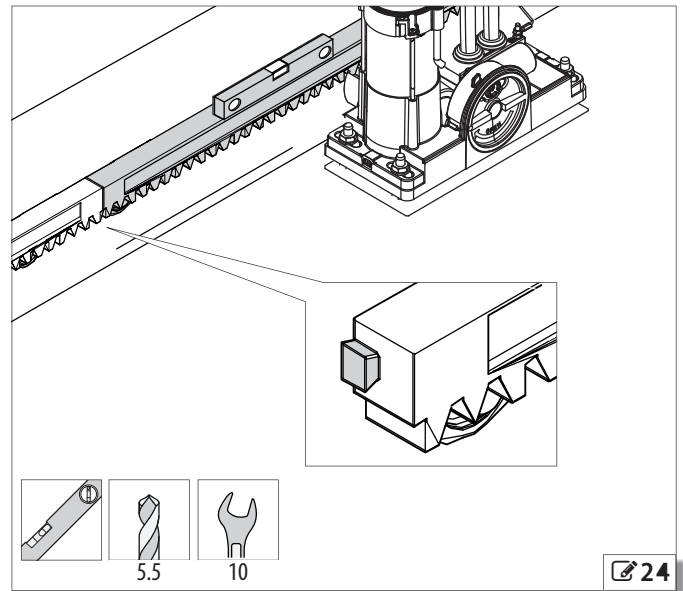


ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE



Les opérations décrites dans ce paragraphe sont fondamentales pour l'intégrité et le fonctionnement du motoréducteur.

1. Au terme du montage de la crémaillère, abaisser le motoréducteur de 1,5 mm (☞ 26-1), en agissant sur les quatre écrous d'appui (☞ 27-1).
2. Vérifier l'horizontalité du motoréducteur au moyen d'un niveau à bulle (☞ 27).
3. Serrer les quatre contre-écrous supérieurs en appliquant un couple minimum de 40Nm (☞ 27-2), avec une clé à six pans simples et une clé dynamométrique.
4. Actionner le portail manuellement et vérifier que :
 - il existe une distance de 1,5 mm entre les dentures de la crémaillère et le pignon ;
 - la crémaillère reste à l'intérieur du pignon sur toute la course (☞ 26-2) ;
 - le vantail et le motoréducteur n'interfèrent en aucun point ;
 - il n'y a pas de frottements.



6. MISE EN SERVICE



Durant le fonctionnement, il existe un risque de coincement des doigts et des mains entre la crémaillère, le pignon et le carter.

Le corps du moteur électrique peut atteindre de hautes températures durant le fonctionnement.

6.1 ALIMENTATION ET MISE À LA TERRE

RISQUES



Mettre l'installation hors tension avant de réaliser les raccordements.

1. Raccorder le fil, déjà fixé à la prise de terre, à la borne PE de la carte électronique (☞ 28-1).

Câble moteur électrique

Jaune-Vert	Terre
Gris	Commun
Marron	Phase
Noir	Phase

1. Sertir le fil de terre de l'installation avec la cosse fournie (☞ 28-2).
2. Monter la cosse, la rondelle et l'écrou M5 fournis sur la prise de terre du motoréducteur (☞ 28-3). Serrer l'écrou.
3. Raccorder le câble des fins de course à la carte électronique (non fournie).
4. Raccorder le moteur électrique à la carte électronique (non fournie).



Pour le raccordement correct des phases du moteur, voir l'instruction de la carte électronique.

5. Raccorder le condensateur de démarrage fourni entre les deux phases du moteur électrique.
6. Raccorder les autres accessoires à la carte électronique (non fournie).
7. Raccorder le câble d'alimentation du réseau à la carte électronique et mettre l'installation sous tension.

6.2 INSTALLATION DES FINS DE COURSE

RISQUES

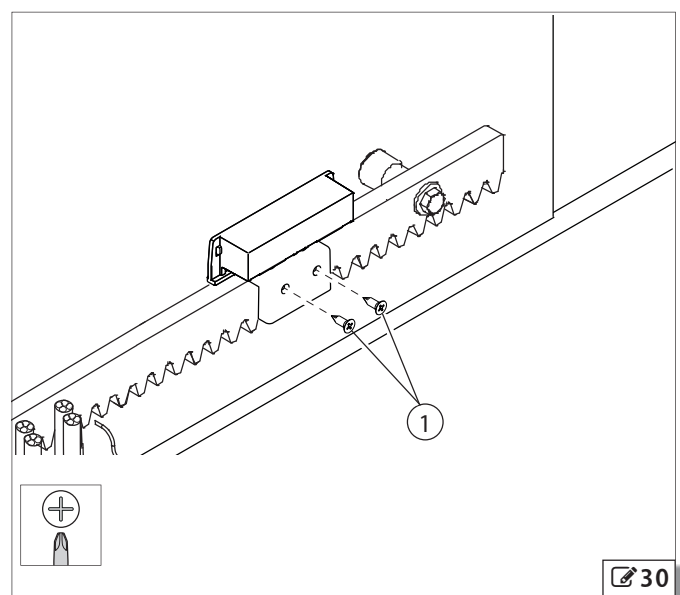
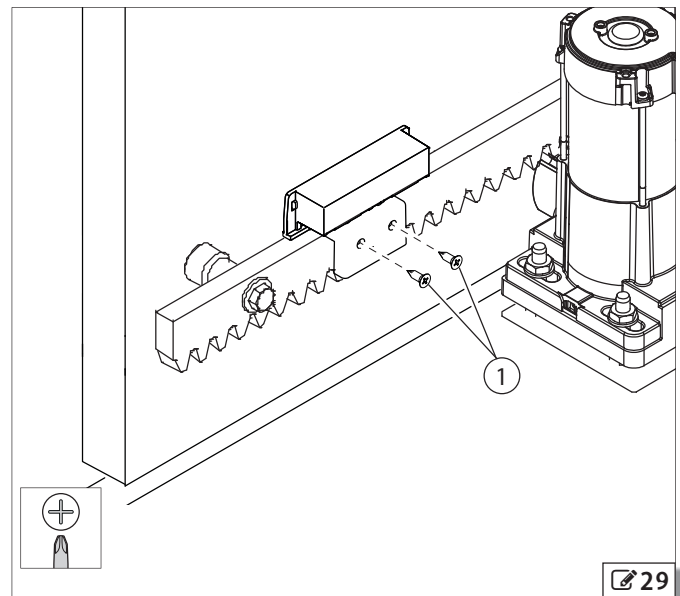
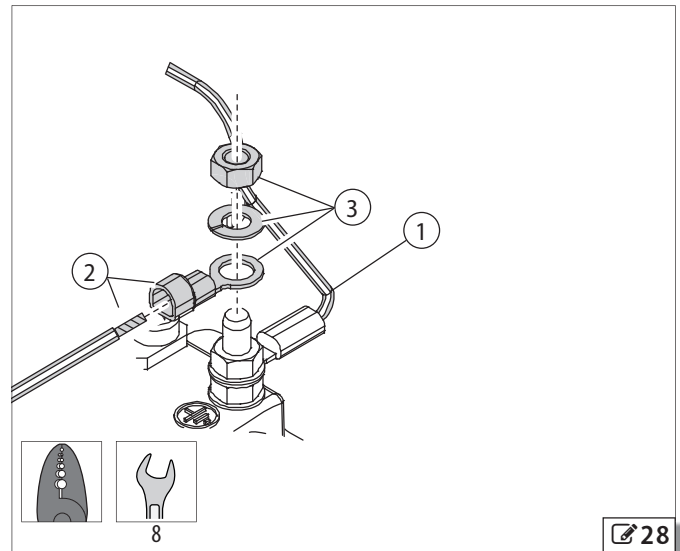


ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE



Les deux aimants de fin de course doivent être fixés sur la crémaillère au niveau des positions d'ouverture et de fermeture. Le capteur magnétique est muni de deux contacts N.F. : chaque contact est exclusivement activé par un ou deux aimants. L'aimant avec le symbole du cadenas ouvert doit être fixé à gauche, tandis que l'aimant avec le cadenas fermé doit être fixé à droite.

1. Assembler les deux aimants comme indiqué sur la feuille jointe.
2. Amener manuellement le portail au niveau du point de fermeture.
3. Positionner le fin de course magnétique de fermeture (☞ 29) sur la crémaillère, en cherchant le point au niveau duquel le contact N.C. correspondant s'ouvre.
4. Faire reculer le portail et serrer l'aimant sur la crémaillère avec les deux vis fournies (☞ 29-1).
5. Ramener manuellement le portail au niveau du point de fermeture



et vérifier que le contact N.C. s'ouvre.

6. Amener manuellement le portail au niveau du point d'ouverture.
7. Positionner le fin de course magnétique d'ouverture (☞ 30) sur la crémaillère, en cherchant le point au niveau duquel le contact N.C. correspondant s'ouvre.
8. Faire reculer le portail et serrer l'aimant sur la crémaillère avec les deux vis fournies (☞ 30-1).
9. Ramener manuellement le portail au niveau du point d'ouverture et vérifier que le contact N.C. s'ouvre.

6.3 OPÉRATIONS FINALES

RISQUES



ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

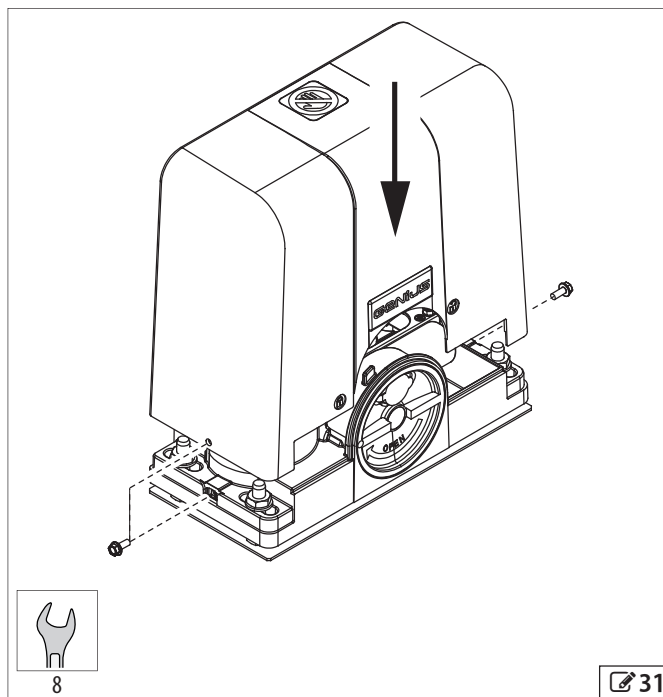


1. Vérifier que les forces générées par le vantail rentrent dans les limites autorisées par la réglementation. Utiliser un instrument de mesure de courbe d'impact conformément aux normes EN 12453. Pour les pays hors UE, en l'absence d'une réglementation locale spécifique, la force doit être inférieure à 150 N statiques.
2. Vérifier que la force maximale de manutention manuelle du vantail soit inférieure à 225 N.
3. Mettre en évidence avec une signalisation adéquate les zones dans lesquelles subsistent les risques résiduels même avec l'adoption de toutes les mesures de protection.
4. Placer sur le portail, en position visible, le panneau « DANGER MANUTENTION AUTOMATIQUE ».
5. Placer le marquage CE sur le portail.
6. Remplir la Déclaration CE de conformité de la machine et le Registre de l'installation.
7. Remettre au propriétaire/gestionnaire de l'automatisation la Déclaration CE, le Registre de l'installation avec le plan d'entretien et les instructions d'utilisation de l'automatisation.

MONTAGE DU CARTER



Monter le carter en suivant les indications de ☞ 31 : choisir parmi les vis creuses hexagonales ou à six pans fournies, mesure M5.



7. ENTRETIEN

RISQUES



ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE



Avant toute intervention d'entretien, couper l'alimentation électrique du réseau. Si le sectionneur n'est pas visible, y appliquer un panneau « ATTENTION - Entretien en cours ». Rétablir l'alimentation électrique au terme de l'entretien et après avoir remis de l'ordre dans la zone.

L'entretien doit être effectué par l'installateur/agent de maintenance. Respecter toutes les instructions et recommandations pour la sécurité fournies dans ce manuel.

Délimiter le chantier de travail et empêcher l'accès/passage. Ne pas abandonner le chantier sans surveillance.

La zone de travail doit être laissée en ordre et doit être dégagée à la fin de l'entretien.

Attendre que les composants sujets à la surchauffe aient refroidi avant de commencer les activités.

N'effectuer aucune modification aux composants originaux.

FAAC S.p.A. décline toute responsabilité pour les dommages qui dérivent de composants modifiés ou altérés.

La garantie déchoit en cas d'altération frauduleuse des composants. Pour les remplacements, n'utiliser que des pièces de rechange d'origine GENIUS.

7.1 ENTRETIEN ORDINAIRE

Le tableau 9 Entretien ordinaire énumère, à titre d'exemple et comme des lignes directrices non contraignantes, les opérations périodiques à effectuer pour maintenir l'automatisme dans un état d'efficacité et de sécurité. L'installateur/fabricant de la machine ont la responsabilité de définir le plan d'entretien de l'automatisme, en complétant la liste ou en modifiant les intervalles d'entretien en fonction des caractéristiques de la machine.

9 Entretien ordinaire

Opérations	Fréquence
Structures	
Vérifier la base, les structures et les parties de bâtiment/clôture adjacentes à l'automatisme : absence de dommages, de fissures, de fractures et d'affaissements.	12
Vérifier la zone d'actionnement du portail : absence d'obstacles, absence d'objets/dépôts réduisant les zones franches de sécurité.	12
Vérifier l'absence de fentes sur la clôture du périmètre et l'intégrité des éventuelles grilles de protection dans la zone de superposition avec le vantail mobile.	12
Vérifier l'absence de points d'accrochage ou de saillies dangereuses.	12
Portail	
Vérifier le portail : intégrité, absence de déformations et de rouille, etc.	12
Vérifier l'absence de fentes sur le vantail et l'intégrité des éventuelles grilles de protection.	12
Vérifier le serrage correct des vis et des boulons.	12
Vérifier l'usure et la forme rectiligne du rail de coulissement.	12
Vérifier le bon état des paliers et l'absence de frottements.	12
En présence de cantilevers, vérifier la solidité du système de coulissement suspendu et le contrepoids éventuel.	12
Vérifier les arrêts mécaniques : fixation et solidité. La vérification doit être effectuée des deux côtés, en simulant d'éventuels coups qu'ils pourraient subir durant l'utilisation.	12
Vérifier les roues : intégrité, fixation correcte, absence de déformations, d'usure et de rouille.	12

Vérifier la crémaillère : linéarité, distance correcte par rapport au pignon sur toute la longueur et fixation correcte au portail.	12
Vérifier le rail de retenue et la colonne anti-basculement : fixation et intégrité.	12
Nettoyage général de la zone de manœuvre du portail.	12
Motoréducteur	
Vérifier l'intégrité et la fixation correcte.	12
Vérifier l'ajustage et le serrage corrects du pignon sur l'arbre.	12
Vérifier la protection pour les mains autour du pignon : présence et intégrité.	12
Vérifier l'irréversibilité.	12
Vérifier l'absence de fuites de graisse.	12
Vérifier l'intégrité des câbles du motoréducteur, des serre-câble et des boîtes de dérivation.	12
Armoires électroniques	
Vérifier l'intégrité des câbles d'alimentation et du raccordement ainsi que des serre-câble	12
Vérifier l'intégrité des connecteurs et des câblages.	12
Vérifier l'absence de traces de surchauffes, de brûlures etc. sur les composants électroniques.	12
Vérifier l'intégrité des connexions de terre.	12
Vérifier le fonctionnement correct de l'interrupteur magnétothermique et de l'interrupteur différentiel.	12
Vérifier l'intégrité et le fonctionnement correct des fins de course.	12
Dispositifs de commande	
Vérifier l'intégrité et le fonctionnement correct des dispositifs installés et des radiocommandes.	12
Bords sensibles	
Vérifier : intégrité, fixation et fonctionnement correct.	6
Bords déformables	
Vérifier : intégrité et fixation.	12
Photocellules	
Vérifier : intégrité, fixation et fonctionnement correct.	6
Vérifier les colonnettes : intégrité, fixation, absence de déformations, etc.	6
Lampe clignotante	
Vérifier : intégrité, fixation et fonctionnement correct.	12
Électroserrures	
Vérifier : intégrité, fixation et fonctionnement correct.	12
Nettoyer les logements d'embrayage.	12
Contrôle des accès	
Vérifier l'ouverture correcte du portail uniquement sur présentation du badge d'utilisateur autorisé.	12
Automatisme complet	
Vérifier le fonctionnement correct de l'automatisme, selon la logique sélectionnée, en utilisant les différents dispositifs de commande.	12
Vérifier le mouvement correct du portail qui doit être fluide et irrégulier et sans bruit anormal.	12
Vérifier la vitesse correcte à l'ouverture et à la fermeture, le respect des ralentissements et des positions d'arrêt prévues.	12
Vérifier le fonctionnement correct du déverrouillage manuel : lorsque le déverrouillage est actionné, seul l'actionnement manuel du portail est possible.	6
Vérifier la présence des bouchons des serrures.	12
Vérifier que la force maximale d'actionnement manuel du vantail est inférieure à 225 N dans les zones résidentielles et à 390 N dans les zones industrielles ou commerciales.	6
Vérifier le fonctionnement correct des bords de sécurité à la détection d'un obstacle.	6
Le cas échéant, vérifier le fonctionnement correct de l'encodeur à la détection d'un obstacle.	6
Vérifier le fonctionnement correct de chaque paire de photocellules.	6
Vérifier l'absence d'interférences optiques/lumineuses entre les paires de photocellules.	6
Vérifier la courbe de limitation des forces (normes EN 12453).	6
Vérifier la présence, l'intégrité et la lisibilité de toutes les signalisations nécessaires : risques résiduels, usage exclusif, etc.	12
Vérifier la présence, l'intégrité et la lisibilité du marquage CE du portail et du panneau de signalisation de DANGER ACTIONNEMENT AUTOMATIQUE.	12

8. INSTRUCTIONS D'UTILISATION

L'installateur/fabricant de la machine a la responsabilité de rédiger les instructions d'utilisation de l'automatisation, dans le respect de la Directive Machines, en incluant toutes les informations et mises en garde nécessaires en fonction des caractéristiques de l'automatisation. Les lignes directrices ci-dessous, à titre purement indicatif et à considérer non exhaustives, aident l'installateur à rédiger les instructions d'utilisation.



L'installateur doit remettre au propriétaire/gestionnaire de l'automatisation la Déclaration CE, le Registre de l'installation avec le plan d'entretien et les instructions d'utilisation de l'automatisation.

L'installateur doit informer le propriétaire/gestionnaire de la présence éventuelle de risques résiduels, de l'usage prévu et des manières de ne pas utiliser la machine.

Le propriétaire est responsable de la gestion de l'automatisation et doit :

- respecter toutes les Instructions d'utilisation reçues par l'installateur/agent de maintenance et les Consignes de sécurité
- conserver les instructions d'utilisation
- faire exécuter le plan d'entretien
- conserver le Registre de l'installation qui doit être rempli par l'agent de maintenance à la fin de chaque entretien

8.1 RECOMMANDATIONS POUR LA SÉCURITÉ

Les installations réalisées avec des motoréducteurs GENIUS de la série BLIZZARD 500-900 sont destinées au transit des véhicules.

L'utilisateur doit être en possession de toutes ses facultés mentales et physiques, conscient et responsable des dangers pouvant survenir en utilisant le produit.



- Ne pas transiter et/ou stationner dans le rayon d'action de l'automatisme en mouvement.
 - Ne pas utiliser l'automatisme lorsque des personnes, des animaux ou des choses se trouvent dans son rayon d'action.
 - Ne pas permettre aux enfants de s'approcher ou de jouer à proximité du rayon d'action de l'automatisme.
 - Ne pas contraster le mouvement de l'automatisme.
 - Ne pas grimper, ne pas s'accrocher au vantail et ne pas se laisser entraîner. Ne pas monter ou s'asseoir sur le motoréducteur.
 - Ne pas permettre aux personnes non autorisées et non instruites d'utiliser les dispositifs de commande.
 - Ne permettre aux enfants et aux personnes présentant des capacités psychophysiques réduites d'utiliser les dispositifs de commande que sous la supervision exclusive d'un adulte responsable de leur sécurité.
 - Ne pas utiliser l'automatisme si les protections mobiles et/ou fixes ont été altérées ou démontées.
- Ne pas utiliser l'automatisme en présence de pannes/altérations susceptibles d'en compromettre la sécurité.
- Ne pas exposer l'automatisme à des agents chimiques ou environnementaux agressifs ; ne pas exposer l'actionneur aux jets d'eau directs quels qu'en soient le type et la dimension.
 - Ne pas exposer l'automatisme aux gaz ou aux fumées inflammables.
 - N'effectuer aucune intervention sur les composants de l'automatisme.

8.2 SIGNALISATIONS SUR LE PRODUIT



Risque de coincement des doigts et des mains entre la crémaillère, le pignon et le carter (§ 3.8-2).

8.3 UTILISATION EN MODALITÉ D'URGENCE

La présence de phénomènes environnementaux, même occasionnels (gel, neige, vent fort) pourraient compromettre le bon fonctionnement de l'automatisation, l'intégrité des composants, et devenir une source de danger potentielle.

Dans toute situation d'anomalie, d'urgence ou de panne, couper l'alimentation électrique de l'automatisme. Utiliser le FONCTIONNEMENT MANUEL uniquement si les conditions pour un actionnement manuel du vantail en toute sécurité le permettent ; dans le cas contraire, l'automatisme doit être maintenu hors service jusqu'au rétablissement / réparation.

En cas de panne, le rétablissement / réparation de l'automatisme doit exclusivement être effectué par l'installateur / agent de maintenance.

8.4 FONCTIONNEMENT MANUEL


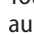



Avant d'effectuer la Manœuvre de déverrouillage, couper l'alimentation électrique sur l'automatisme.

Durant l'actionnement manuel, accompagner lentement le vantail durant toute sa course. Ne pas lancer le vantail en course libre.

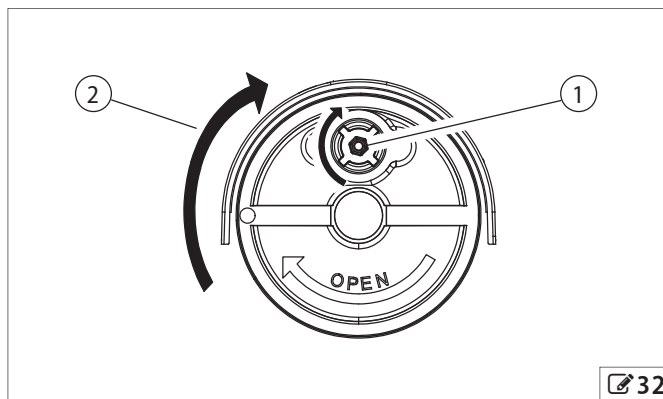
Ne pas laisser le vantail déverrouillé : après avoir exécuté l'actionnement manuel, rétablir le fonctionnement automatique.

MANŒUVRE DE DÉVERROUILLAGE

1. Ouvrir le bouchon en plastique sur le dispositif de déverrouillage (32-1).
2. Tourner la serrure en sens horaire, avec une pièce de monnaie ou au moyen de la clé personnalisée (32-1).
3. Tourner la poignée en sens horaire (32-2).

RÉTABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE

1. Tourner la poignée en sens inverse horaire.
2. Tourner la serrure en sens inverse horaire.
3. Actionner le portail manuellement jusqu'à l'engrènement du système mécanique.



GENIUS[®]

Sede legale: FAAC S.p.A. Soc. Unipersonale
Via Calari, 10 - 40069 Zola Predosa BOLOGNA - ITALY
Tel. +39 051 61724 - Fax +39 051 09 57 820
www.geniusg.com

